

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05465 Numéro SIREN : 818 802 431 Nom ou dénomination : 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2020 sous le numéro de dépôt 80537



20200805372019

DATE DEPOT : 11/08/2020

N° DE DEPOT : 80537

N° GESTION : 2016B05465

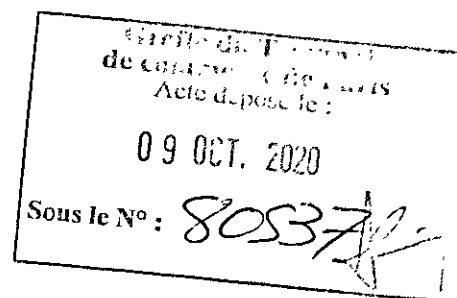
N° SIREN : 818802431

DENOMINATION : 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

ADRESSE : 59 rue de Tocqueville 75017 Paris

MILLESIME : 2019

.



4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

Société par Actions Simplifiée

59 rue de Tocqueville

75017 PARIS

R.C.S Paris 818 802 431

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2019

Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

Société par Actions Simplifiée

59 rue de Tocqueville

75017 Paris

R.C.S Paris 818 802 431

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Exelmans

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Exelmans

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Exelmans

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 mai 2020

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Bilan Actif

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 581 075	179 664	1 401 411	38 081
Installations techniques, matériel et outillage industriel	156 032	19 559	136 473	20 168
Autres immobilisations corporelles	207 518	34 572	172 945	23 576
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	3 334		3 334	105 599
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 947 958	233 795	1 714 163	187 424
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	572 471		572 471	572 471
TOTAL Immobilisations financières :	572 471		572 471	572 471
ACTIF IMMOBILISÉ	2 528 429	233 795	2 286 634	759 894

COPIE CERTIFIEE CONFORME

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	101 994		101 994	84 121
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits Intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	101 994		101 994	84 121
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	98 050	435	97 615	64 769
Autres créances	441 445		441 445	1 998 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	539 495	435	539 060	2 061 548
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	194 007		194 007	175 439
Charges constatées d'avance	557		557	184 936
TOTAL disponibilités et divers :	194 563		194 563	360 375
ACTIF CIRCULANT	836 052	435	835 617	2 506 045

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes remboursement des obligations
Écarts de conversion actif

TOTAL GENERAL

3 356 481

234 230

3 122 251

3 285 939

Bilan Passif

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	818 373	263 982
Résultat de l'exercice	(83 582)	554 391
TOTAL situation nette :	745 811	829 373
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	745 811	829 373
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		120 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		120 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	764 464	
TOTAL dettes financières :	764 464	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	610 868	1 059 794
Dettes fiscales et sociales	750 994	1 069 518
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 366	3 096
Autres dettes	229 748	184 158
TOTAL dettes diverses :	1 611 976	2 316 566
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 376 440	2 316 566
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 122 251	3 265 939

Compte de Résultat (Première Partie)

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	4 019		4 019	5 123
Production vendue de biens	319		319	
Production vendue de services	8 118 103		8 118 103	9 062 388
Chiffres d'affaires nets	8 122 440		8 122 440	9 067 511
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 000	3 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			72 988	77 382
Autres produits			4 941	557
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 203 367	9 148 450
CHARGES EXTERNES				895
Achats de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 969 747	1 947 836
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			(17 873)	16 177
Autres achats et charges externes			1 772 873	1 778 617
TOTAL charges externes :			3 724 747	3 743 525
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			293 604	251 753
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 636 920	2 609 628
Charges sociales			755 468	791 456
TOTAL charges de personnel :			3 392 388	3 401 084
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			221 069	15 605
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			435	
Dotations aux provisions pour risques et charges				120 000
TOTAL dotations d'exploitation :			221 505	135 605
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			628 088	720 987
CHARGES D'EXPLOITATION			8 260 332	8 252 955
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(56 965)	895 495

Compte de Résultat (Seconde Partie)

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(56 965)	895 495
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 025	2 797
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 025	2 797
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 358	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 358	
RÉSULTAT FINANCIER	(8 333)	2 797
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(65 298)	898 292
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 131	1 838
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	120 000	78 464
	125 131	80 302
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136 702	83 693
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 694	
	143 396	83 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(18 265)	(3 392)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		131 705
Impôts sur les bénéfices		208 804
TOTAL DES PRODUITS	8 329 523	9 231 548
TOTAL DES CHARGES	8 413 086	8 677 157
BÉNÉFICE OU PERTE	(83 562)	554 391

ANNEXE – ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- intangibilité du bilan d'ouverture

conformément aux règles générales et de présentation des comptes annuels et en référence au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Conformément à l'article 321.15 du Plan Comptable Général, les frais d'acquisition relatifs aux droits de mutation, honoraires ou commissions sont comptabilisés, le cas échéant, en charges de l'exercice.

Les amortissements des immobilisations incorporelles à durée de vie finie sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée réelle d'utilisation.

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement mais sont soumis à des tests de dépréciation en cas d'indices de pertes de valeur.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable est inférieure à la juste valeur

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition Conformément à l'article 321.10 du Plan Comptable Général, les frais d'acquisition relatifs aux droits de mutation, honoraires ou commissions sont comptabilisés, le cas échéant, en charges de l'exercice.

Conformément au règlement CRC 2002-10 les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes

Gros œuvre et installations générales	15 ans
Installations spécifiques	entre 2 et 10 ans
Matériels de restaurant	8 ans (sauf 3 ans pour les micro-ondes)
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 à 5 ans

c) Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « dernier entré, premier sorti ». Compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette méthode peut être adaptée par l'utilisation du « dernier prix d'achat connu ».

Le coût d'achat est composé du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les stocks comptabilisés sont constitués de solides, de liquides et de coquillages.

d) Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

e) Provisions

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges avec des bailleurs ou à des risques prud'homaux. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

Au 31 décembre 2019 il n'y a pas de provision pour risques et charges.

Les engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite recouvrent le versement d'indemnités de fin de carrière dans le cadre des régimes à prestations définies. La valeur actuelle de ces engagements a été déterminée, par un actuaire indépendant, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant des droits qui serait acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, a été déterminé au 31 décembre 2019, à partir des paramètres actuariels, sociaux et techniques suivants :

Paramètres Actuariels

	2018	2019
Croissance des salaires	2,00%	2,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux d'actualisation	1,60%	0,70%
Taux de charges sociales	39%	39%

Paramètres sociaux

- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- Un taux de rotation en fonction de l'âge a été retenu.
- Convention collective : La société 4 BD DES CAPUCINES LGE est soumise à la Convention Nationale des Hôtels-Cafés-Restaurants.
- Le départ intervient à l'initiative du salarié

Paramètres techniques

- Méthode de calcul : Prospective
- Tables de mortalité utilisées : TV/TD 2012-2014

L'ensemble de ces coûts projetés est mentionné en engagement hors bilan.

f) Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de marchandises et de services réalisés avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires est exprimé en hors taxes « service compris » (HTSC). Ce service qui est reversé représente 15% du chiffre d'affaires hors taxes

g) Résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

h) Faits marquants de l'exercice

Travaux de réaménagement du restaurant

Le restaurant a fait l'objet de travaux de réaménagement des salles du RDC et du 1^{er} étage entre le 25 février et le 04 avril 2019 entraînant sa fermeture.

i) Événements postérieurs à la clôture

Après un début d'année conforme à son plan de marche, le Groupe Bertrand Restauration Holding a constaté début mars 2020 une baisse de fréquentation dans ses restaurants et donc de ses ventes à l'enseigne en conséquence de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Le gouvernement français dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 a ordonné le 14 mars 2020 la fermeture des restaurants, bars, discothèques ainsi que de tous les commerces à l'exception de ceux présentant un caractère indispensable comme les commerces alimentaires, pharmacies, etc.

Dans son allocution du 13 avril 2020, le Président de la République a annoncé la poursuite du confinement, imposé depuis le 17 mars 2020 sur l'ensemble du territoire national, jusqu'au 11 mai 2020. Les bars, restaurants et lieux de culture resteront fermés sans précision quant à une date de réouverture potentielle.

Pour faire face à cette crise sans précédent, le Groupe Bertrand Restauration Holding, dont la société 4 Boulevard des Capucines LGE SAS fait partie, a pris ses responsabilités en mettant en place toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses collaborateurs et de ses clients.

En termes de gestion financière, le Groupe a lancé, dès début mars, des mesures de réduction de coûts et reporté le calendrier de certaines rénovations.

De plus, le Groupe s'est inscrit dans le dispositif d'accompagnement annoncé par le Gouvernement et a demandé, dès le 13 mars, à bénéficier des mesures de délais de paiement sur les charges sociales et fiscales.

En sus de la fermeture de tous les établissements du Groupe et le recours au chômage partiel pour les collaborateurs travaillant dans les exploitations, la fermeture du siège a aussi été décidée.

Le Groupe a fait également une demande de Prêt Garanti par l'Etat à son pool bancaire.

En l'absence d'horizon défini de l'ampleur et de la fin de cette pandémie, le Groupe n'est pas en mesure de communiquer à ce stade les impacts de ces événements de manière chiffrée.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer de manière précise la durée et l'impact du Covid-19, le Groupe prépare d'ores et déjà la réouverture de ses restaurants, afin d'apporter à ses clients lors de la reprise d'activité un service de grande qualité, dans un environnement sécurisé pour ses collaborateurs et ses clients.

La flexibilité du modèle économique du Groupe Bertrand Restauration Holding qui opère son portefeuille de marques selon différents modes d'exploitation (en propre, en franchise et en location gérance) permettant d'optimiser son développement tout en limitant les investissements, la diversité de ses activités sur différents positionnements et géographies, les différentes mesures prises ainsi que l'engagement de ses collaborateurs doivent permettre au Groupe de traverser cette crise.

La société 4 Boulevard des Capucines LGE SAS peut compter sur le soutien financier de sa société mère, Bertrand Restauration Holding S.A.S., dans cette période de crise.

Immobilisations

4 BO DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	46 963		1 133 515
Constructions installations générales			400 597
Installations techniques et outillage industriel	23 058		132 974
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 676		189 682
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	105 599		3 334
TOTAL immobilisations corporelles :	206 296		1 860 102
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	572 471		
TOTAL Immobilisations financières :	572 471		
TOTAL GENERAL	778 767		1 860 102

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			1 180 477	
Constructions installations générales			400 597	
Install. techn., matériel et out. industriels			156 032	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		12 841	207 518	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	105 599		3 334	
TOTAL immobilisations corporelles :	105 599	12 841	1 947 958	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			572 471	
TOTAL Immobilisations financières :			572 471	
TOTAL GENERAL	105 599	12 841	2 520 429	

Amortissements

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	8 882	151 294		160 176
Constructions installations générales		19 488		19 488
Installations techn. et outillage industriel	2 890	16 669		19 559
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	7 100	40 313	12 841	34 572
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	18 872	227 763	12 841	233 795
TOTAL GENERAL	18 872	227 763	12 841	233 795

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	151 294		
Constructions installations générales	19 488		
Installations techniques et outillage industriel	16 669		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	33 619		6 694
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	221 069		6 694
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GENERAL	221 069		6 694

Amortissements (suite)

4 BO DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
---------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	120 000		120 000	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	120 000		120 000	
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients		435		435
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		435		435
TOTAL GÉNÉRAL	120 000	435	120 000	435

État des Échéances des Créances et Dettes

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	572 471		572 471
TOTAL de l'actif immobilisé :	572 471		572 471
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	98 050	98 050	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	765	765	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	20 720	20 720	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	64 397	64 397	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 490	13 490	
État - Divers			
Groupe et associés	209 072	209 072	
Débiteurs divers	133 000	133 000	
TOTAL de l'actif circulant :	639 495	639 495	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	557	557	
TOTAL GÉNÉRAL	1 112 523	540 052	572 471

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	610 868	610 688		
Fournisseurs et comptes rattachés	463 129	463 129		
Personnel et comptes rattachés	233 357	233 357		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	3 328	3 328		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	51 180	51 180		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	20 366	20 366		
Groupe et associés	764 464	764 464		
Autres dettes	229 748	229 748		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	2 376 440	2 376 440		

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RAPPEL : Fonds commercial		
---------------------------	--	--

Charges à Payer

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 296
Dettes fiscales et sociales	428 347
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	694 643

Produits à Recevoir

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	47 214
Autres créances	78 093
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	

TOTAL

125 307

Charges et Produits Constatés d'Avance

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	557	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	557	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du

01/01/19

au 31/12/19

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
AUTRES PRODUIT SEXCEPTIONNELS	5 131	771800
REPRISES SUR PROVISIONS	120 000	787500

TOTAL	125 131	
-------	---------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	138 634	671800
AMENDES ET PENALITES	68	671200
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 694	687100

TOTAL	145 396	
-------	---------	--

Composition du Capital Social

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	10

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(65 298)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(18 265)	
Résultat comptable (hors participation)	(83 562)	

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	4 019
PRESTATIONS DE SERVICES	8 118 103
VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	319

TOTAL	8 122 440
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	8 122 440

TOTAL	8 122 440
-------	-----------

Engagements Financiers

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	106 617
Autres engagements donnés :	

TOTAL	106 617
-------	---------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus	

TOTAL	
-------	--

Accroissements et Allègements Dette Future d'Impôts

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Taux prévisionnel d'imposition : 28

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres	

TOTAL DES ALLEGEMENTS

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif Moyen

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	72	
Ouvriers		
TOTAL	90	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

Période du 01/01/19 au 31/12/19

4 BD DES CAPUCINES LGE

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
BERTRAND RESTAURATION HOLDING	SAS	16 268 682	59 RUE DE TOCQUEVILLE 75017 PARIS Siret : 538 651 274 00028
La société BERTRAND RESTAURATION HOLDING est elle même consolidée au sein du périmètre BH. Siret 421 982 240 00036			

Détail des Transferts de Charges

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

NATURE	Montant
REMBOURSEMENT ACTIVITE PARTIELLE	47 214
REMBOURSEMENT AGEFIPH	917
REMBOURSEMENT ASSURANCE	2 560
REMBOURSEMENT FORMATION	22 295
TOTAL	72 986

4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 euros
Siège Social : 59 rue de Tocqueville, 75017 Paris
818 802 431 R.C.5 Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 25 MAI 2020

EXTRAIT

[...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de (83 562) euros.

L'Associé Unique décide de l'affecter intégralement au compte report à nouveau, ce qui a pour effet de porter le montant de ce dernier à 734 811 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2018	néant	40 %	néant
31 décembre 2017	néant	40 %	néant
31 décembre 2016	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

[...]

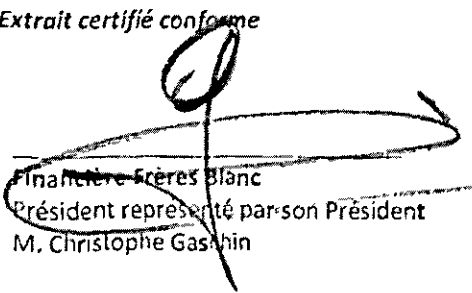
QUATRIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

[...]

Extrait certifié conforme


Financière Frères Blanc
Président représenté par son Président
M. Christophe Gaschin